

Re: Tr : Pourvoi en cassation audience de ce matin

From thierry.moudiki.perso@protonmail.com <thierry.moudiki.perso@protonmail.com>
To contact<contact@ordre-avocats-cassation.fr>
CC ho.ca-nancy@justice.fr
Date Thursday, May 23rd, 2024 at 12:31

Bonjour,

Merci pour vos retours rapides.

Bien cordialement,

Thierry Moudiki

Envoyé depuis Proton Mail mobile

----- Message d'origine -----

Le 23 mai 2024 à 11:53, Ordre des Avocats aux Conseils <contact@ordre-avocats-cassation.fr> a écrit :

Monsieur,

Nous vous accusons réception de votre courriel du 23 mai.

Des éléments dont nous disposons, nous comprenons que vous souhaitez contester une décision rendue en appel dans le cadre d'une hospitalisation sous contrainte.

Pour ce faire, vous devez former un recours en cassation devant la Cour de cassation, dans le délai indiqué sur la notification de la décision qui vous a été faite, par le ministère d'un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, sur la liste que vous trouverez ci-jointe, et de vous entendre sur les conditions financières de son intervention.

Si vous ne pouvez faire face aux frais et honoraires d'un avocat aux Conseils, vous pouvez solliciter le bénéfice de l'aide juridictionnelle en effectuant votre demande d'aide juridictionnelle soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Bureau d'aide juridictionnelle de la Cour de cassation, 5 quai de l'horloge 75001 Paris, soit en ligne sur le site de la Cour de cassation : <https://www.courdecassation.fr/aide-juridictionnelle>.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter le bureau d'aide juridictionnelle au 01 44 32 95 95 ou par courriel à l'adresse suivante : baj.courdecassation@justice.fr.

Cordialement,



Secrétariat de l'Ordre

01.43.29.36.80

contact@ordre-avocats-cassation.fr

De : thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com>

Envoyé : jeudi 23 mai 2024 11:14

À : Ordre des Avocats à la cour de Cassation <contact@ordre-avocats-cassation.fr>

Objet : Tr : Pourvoi en cassation audience de ce matin

Bonjour,

Je vous contacte au sujet du dossier ci-dessous. Je souhaite en effet me pourvoir en cassation. Pourriez-vous, s'il vous plaît, m'indiquer la marche à suivre?

Cordialement,

T. Moudiki

Envoyé depuis Proton Mail mobile

----- Message d'origine -----

Le 23 mai 2024 à 11:07, CA-NANCY/HO <ho.ca-nancy@justice.fr> a écrit :

Bonjour

Je fais suite à votre demande je vous prie de vous rapprocher de la cour de cassation dont je vous joins l'adresse ainsi que l'adresse mail pour vous aider dans votre démarche

Je vous rappelle que la Cour cassation apprécie les faits au regard du droit

Elle n'est pas un troisième degré de juridiction elle vérifie si au regard des faits les juges ont fait une bonne application des textes en vigueur

Ma parfaite considération.

ORDRE DES AVOCATS AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION

5, QUAI DE L'HORLOGE

TSA 29205

75055 PARIS RP

Courriel : contact@ordre-avocats-cassation.fr

Tél : 01 43 29 36 80

De : thierry.moudiki.perso <thierry.moudiki.perso@protonmail.com>

Envoyé : mercredi 22 mai 2024 19:35

À : bo.ca-nancy@justice.fr; j.wuller@acd.fr

Cc : CA-NANCY/HO <ho.ca-nancy@justice.fr>

Objet : Pourvoi en cassation audience de ce matin

Bonjour,

J'accuse réception de la notification d'une ordonnance statuant en appel. le numéro de dossier est le suivant: RG 24/00965 - Numéro Portalis DBVR-V-B71-FLQK.

Malgré mon argumentaire et celui de mon avocat commis d'office (en copie de ce mail), je suis maintenu en soins sous contrainte et sans consentement. Je souhaite me pourvoir en cassation, mais j'ai besoin d'une précision. Il est écrit dans le document: "La seule voie de recours [...] est le **pourvoi en cassation**. Il doit être introduit [...] par l'intermédiaire d'un **avocat au Conseil d'Etat ou à la Cour de Cassation**". En

pratique, comment contacter un **avocat au Conseil d'Etat ou à la Cour de Cassation** afin d'introduire cette demande. N'importe lequel? N'y a-t-il absolument aucun autre moyen de se pourvoir en cassation (par exemple par courrier recommandé que j'enverrai moi-même)?

Cordialement,

T. Moudiki

Sent with [Proton Mail](#) secure email.

31.73 KB 1 embedded image

image001.jpg 31.73 KB